



Mois de préavis et indemnités

Par **mabrouk01**, le **25/09/2013** à **11:30**

Bonjour ,

J'ai perdu aux prud'hommes contre mon patron pour licenciement pour fautes graves mais j'ai fait appel et le juge a supprimé la faute grave et dis que c'est pour causes réelles et sérieuses , lorsque j'ai été licenciée du jour au lendemain pour fautes graves je n'ai donc pas fait mes 2 mois de préavis et pendant ces 2 mois je n'ai pas eu de payes , mais maintenant que le juge a supprimé la faute grave et dis pour causes réelles et sérieuses pouvez-vous me dire si mon ancien employeur doit quand même me payer mes 2 mois de préavis et si autres indemnités lesquelles ?

merci beaucoup

martine